



**Déclaration CFDT-Météo
au Comité Technique Spécial de Service DIRIC
du 28 avril 2016**

En ce 28 avril, la seconde convocation du CTSS-DIRIC vise à réunir le comité technique un jour de grève interprofessionnelle, tout comme la première visait à le réunir le 31 mars, lors d'un jour de grève du même type. A l'issue de la réunion du 31 mars, les représentants du personnel ont reçu un procès-verbal en bonne et due forme.

En revanche, le 22 décembre 2015, même si le CTSS a été boycotté par les représentants des personnels, il a dû se tenir. Or, nous n'en trouvons nulle part le procès-verbal.

Pourtant, le règlement intérieur du CTSS-DIRIC dispose :

Le procès-verbal de la réunion, signé par le président et contresigné par le secrétaire ainsi que par le secrétaire adjoint, est transmis, dans un délai d'un mois, à chacun des membres titulaires et suppléants du comité.

Aujourd'hui, nous n'avons rien.

Tout comme nous n'avons aucun document préparatoire.

Là aussi, le règlement intérieur dispose :

S'ils ne peuvent pas être transmis en même temps que les convocations et que l'ordre du jour, les documents qui se rapportent à cet ordre du jour doivent être adressés aux membres du comité au moins huit jours avant la date de la réunion.

Ces rappels au règlement sont le signe que le dialogue social se porte mal.

Le dialogue social semble malheureusement mis de côté à Météo-France ces derniers temps.

Les attentes sont pourtant fortes, très fortes.

De nombreux collègues s'interrogent sur l'avenir, proche ou lointain.

Nous pourrions, à l'instar d'un président-directeur général qui adresse ses questions *au terrain*, adresser nos questions à la direction :

Considère-t-elle que l'organisation en région Centre, qui est arrivée tout juste à sa cible (avec la fermeture du centre de Châteauroux) est nominale ?

A Bourges, assurer les missions de Météo-France sur trois départements relève parfois de la gageure ; il n'y a en effet pas de relais entre un agent ayant effectué une nuit et celui débutant les productions de bon matin : c'est parfois très tendu.

Tendu comme l'est le fonctionnement de l'Unité Médias. Nous dénonçons il y a quelques mois le sous-effectif dans cette Unité. Celui-ci s'est traduit par des difficultés de fonctionnement puisque pour tenir le poste « Tech », il a fallu faire appel à des VMR et aux chefs qui ont dû assurer au moins trois vacations.

La direction soulignera sans doute des circonstances exceptionnelles avec des congés maladie, mais si l'on considérait le taux moyen de congés maladie inscrit au bilan social chaque année, il est manifeste que les bilans seraient en augmentation chronique. L'équipe ne va pas tenir longtemps à ce rythme.

L'évolution des organisations des Centres Météos de Trappes et Tours inquiète à plusieurs titres.

D'abord du fait que les agents n'ont aucune visibilité encore moins de lisibilité sur ce qui les attend : à la prochaine VH, encore des nuits ou plus de nuits ?

Puis, sur l'organisation à terme, le p-dg ayant fait des annonces récemment, comment le fonctionnement « en étoile » va-t-il impacter ces décisions sur les vacances SP fraîchement prises ?

En cas de suppression des nuits, des renforts entre agents seraient possibles mais encore faudrait-il qu'un système autre que celui de la bonne volonté soit en place et institutionnalisé. Nous en sommes loin.

Les agents dans les centres ont un triple questionnement : quel sera leur supérieur hiérarchique ? Quel sera leur régime de temps de travail ? Leur centre est-il pérenne ?

En gros, le président-directeur général demande au terrain quel est le meilleur moyen pour s'auto-éliminer : est-ce admissible ?

Les fonctions de chef et adjoint ont été annoncées comme sans avenir. Quel futur pour les agents qui tiennent ces fonctions ?

Les soldats qui se voyaient il y a quelques siècles en morituri avaient au moins en tête de tomber avec les honneurs. A Météo-France aujourd'hui, on assiste à la mise en place de mouroirs ni très honorables, ni très honorifiques.

Question cruciale : à quel rythme va avoir lieu ce grand aggiornamento ?

Revenons sur les nuits et sur un sujet plus DIRIC : il a été question « un moment donné » d'une expérimentation concernant Trappes avec des nuits assurées depuis le centre de Trappes pour renforcer Saint-Mandé, sous forme d'un poste PAR/Prévi Conseil : où en est-on ?

Au passage, où en est-on aussi dans la rédaction de documents mode opératoire décrivant les tâches à assurer en cas de grève ? Ainsi à Orly il y a quelques semaines, une prévisionniste a bien souffert de ne pas disposer d'un document de référence sur les tâches à assurer en priorité. Ce manque est commun à tous les centres.

Par ailleurs, concernant les agents d'Orly : savent-ils qu'ils vont reprendre les tâches aéro de Tours dès septembre prochain ?

Il y a bien des sujets à discuter.

Pour revenir au plus près de l'ordre du jour : le cas DIRIC/TTI. Un bel exemple de malaise généré au sein des équipes par le manque de perspectives claires pour les agents. La semaine passée, une nouvelle organisation du support a été annoncée par mél aux usagers de Saint-Mandé : les documents d'organisation des équipes ont-ils été mis à jour en conséquence, présentés dans les différents CTSS correspondants ? Par ailleurs, à la DIRIC, si des agents sont contraints de modifier leur régime de travail (par exemple avec un changement d'horaire), les nouveaux postes seront-ils passés au CHSCT, comme l'exige le règlement ?

Toutes ses remarques sont faites dans l'intérêt des collègues : ils ont le droit d'en savoir un tant soit peu sur ce qui les attend à court terme et à moyen terme. On vient de rogner sur le paiement des IPHA, sur le régime des temps de travail en général, et parallèlement on ajoute du malaise avec du flou sur les organisations.

C'est pourtant l'intérêt de Météo-France que la direction travaille un minimum pour l'épanouissement des agents dans leurs fonctions, et ne s'intéresse pas seulement au pilotage quotidien de la pénurie.

Pour nous, cela commence par des documents qui devraient être présentés aux représentants des personnels dans les Comités Techniques, qui sont faits pour cela. La direction doit être exemplaire. En l'absence de documents préparatoires, nous écouterons et prendrons note de vos réponses mais ne resterons pas bien plus longtemps dans ce qu'il faut bien appeler un simulacre de concertation.